

MAGNÉTOPHONE PORTABLE À AUDIOCASSETTES

« Philips N2235 »

Vers 1980

Plastique et métal

29 x 20 x 7 cm

Les enregistrements sonores sont d'abord affaire de professionnels. Dans les années 1950, l'arrivée sur le marché grand public des magnétophones à bandes puis, dans les années 1960, des magnétophones à cassettes, donne la possibilité aux professeurs de capter eux-mêmes le son et de le conserver. Ils peuvent ainsi, par exemple, concevoir des « montages audiovisuels » associant diapositives, musiques et commentaires, collecter des témoignages oraux, aider les élèves à parfaire leur diction française ou leur prononciation des langues étrangères, etc.

Comparés aux magnétophones à bandes, les appareils à cassettes sont légers et mobiles tout en offrant un son d'une qualité correcte. Celui-ci est enregistré sur des bandes magnétiques de petite taille enfermées dans un boîtier scellé. Il existe trois

durées : 2 x 30 min (C60), 2 x 45 min (C90) et 2 x 60 min (C120).

L'appareil, qui fonctionne avec des piles ou avec le courant électrique, offre les mêmes commandes que celles des autres magnétophones. Elles sont disposées autour du logement de la cassette : lecture, enregistrement, pause, avance et recul rapides, compte-tours, réglage des graves et des aiguës. Le haut-parleur et le microphone sont incorporés au boîtier.

La cassette audio (appelée aussi minicassette et musicassette) a été mise au point en 1963 par la firme néerlandaise « Philips » fondée en 1891 à Eindhoven aux Pays-Bas et spécialisée dans les domaines de l'éclairage, de la radio, de la télévision, de l'enregistrement magnétique, du disque optique, etc.

